



## **Projet Procès-Verbal du CA du dimanche 05/12/2021 à Brive**

---

**Présents** : Guillaume Guerder, Xavier Cajot, Emmanuel Lecointe, Benjamin Delhal, Evelyne Maton, Guillaume Haensler, Coraline Bergeron, Jeanne Guerder, Thierry Dorso, Eric Marmain, Pierrick Cajot et Cécile Pellé.

**Invités** : Yannick Meunier, Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton.

**Excusés** : Victorien Chauchoy, Nathalie Oddos, Marie Guillaumin, Maureen Massart, Hugo Claerbout et Vincent Dumais

**Absents** : Nathalie Maurin, Noélie Alexandre, Julien Mariyamathuranayagam

### **10h30 : Début du CA**

Notre président ouvre le CA en remerciant les présents à Brive-la-Gaillarde, à l'occasion du Circuit Élite. Il signifie la volonté de montrer que la Ligue et ses dirigeants sont en accord avec le projet Ligue qui est d'aller vers tous les territoires de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton.

### **1- Adoption à l'unanimité du PV du CA du 29 avril 2021**

### **2- Championnat de France Para Badminton de Nueil-les-Aubiers (79)**

Aux dires du club qui accueille ce Championnat de France, l'organisation se passe très bien pour l'instant, mais les organisateurs ne sont pas vraiment en lien avec la Ligue Nouvelle Aquitaine pour l'instant. La distance est le frein premier et ils développent quelques partenariats avec le club de Cholet par exemple pour notamment le prêt des tapis. Et l'implication immense de la municipalité dans l'organisation logistique est très rassurante pour le club organisateur. Les présents du CA soulignent qu'il est dommage de ne pas utiliser cet événement pour installer du développement au sein de ce département, qui n'a que peu de clubs et d'adhérents. Une salariée de la Ligue se déplace de temps à autres pour pousser dans cette voie du développement. Néanmoins réjouissons-nous de cet accueil sur le territoire Néo-Aquitain. La CLOT indique qu'elle n'est pas en mesure de fournir des formateurs « Juges de lignes » sur cet événement. Une demande a été faite à la CFOT pour qu'un formateur ou une formatrice soit envoyé sur la compétition. Nous sommes en attente d'une réponse.



### **3- Subventions ANS Pôle Espoir**

En 2020, la Ligue Nouvelle Aquitaine a obtenu une subvention de 4000€. En 2021, la Ligue Nouvelle Aquitaine a obtenu une subvention de 6000€. Nous pouvons nous réjouir de cette augmentation... Le petit bémol est que certains Pôles Espoirs touchent le double voire le triple de cette subvention. C'est une problématique qui a été remontée à la Fédération et que nous suivrons pour voir les choses changer.

### **4- Contractualisation 2020-2021 et 2021-2022**

La contractualisation 2020/2021 met en avant que la Ligue n'a pas donné la totalité des sommes demandées. Il y avait 20000€ de demandes, la Ligue a attribué environ 11000€. La Ligue a ajouté pour tous les Comités une bâche « cible » qui pourra servir pour les différentes animations mises en place. Avec les bâches, c'est une enveloppe totale de 15000€ attribuée par la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton pour la contractualisation 2020/2021.

Pour la contractualisation 2021/2022, la Ligue dispose d'une enveloppe de 20000€ qui a été répartie lors d'une prévision entre les différents Comités qui obtiendront cette subvention à condition qu'ils assurent les projets qu'ils ont choisis de mettre en place dans le cadre de cette contractualisation. La répartition des subventions se fera en fin d'année prochaine une fois le bilan fait.

### **5- Organisation des compétitions Future Séries**

Après plusieurs réunions de réflexions entre certains élus volontaires et les salariés concernés par cette organisation, il est ressorti les éléments suivants :

- Le plateau de jeu est dorénavant défini selon le cahier des charges et selon la configuration de la salle. Ce Future Séries aura lieu à la salle Bellegrave de Pessac.
- Il y aura une tribune pour les joueurs et une tribune pour les spectateurs.
- L'entrée pour les spectateurs ne sera pas payante pour cette première année, une réflexion sera posée sur la table pour les années futures.
- Site Internet : Nous avons refusé une offre d'un professionnel à hauteur de 1500€ pour la création d'un site Internet dédié à la manifestation. La simplicité du site Internet que nous devons mettre à disposition de la communication autour de l'événement et pour les délégations qui viendront ne nécessite pas une telle dépense. Nous utiliserons les



compétences d'un élu de la Ligue, relié par les salariés pour la mise en place de ce site Internet.

- Retransmission des matchs : Nous avons le désir de diffuser les matchs des 6 terrains de jeu et de créer un direct avec une cabine de commentateurs pour le samedi et dimanche, jours des 1/4, 1/2 et finales du Future Séries. Nous sommes entrés en contact avec une personne qui a les compétences et qui est joueur de Badminton. Le budget s'élève à 2300€. Les membres présents estiment que cette offre est largement abordable financièrement pour aller dans cette direction. - Nom de l'événement : Nous n'avons pas abordé ce point précis.

- La société J2S nous a fait une offre de sous-traitance autour de 5000€ que nous avons refusée en estimant que les compétences à la Ligue étaient suffisantes. De plus, nous pensons que cela permettra de récupérer quelques bénéfices sur cette organisation.

- Les réunions de travail entre élus volontaires et salariés se poursuivront tout au long de l'année pour mener à bien ce projet. Ainsi que des réunions avec la municipalité de Pessac et notamment une qui aura lieu la semaine prochaine.

- Nous reviendrons lors des prochains CA sur l'avancée de cette organisation qui sera sans nul doute un des éléments clés de l'année à venir pour la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton.

## **6- Championnat de France Élite 2022 à Boulazac**

Le président du Comité 24, organisateur de ce Championnat explique que les travaux d'organisation sont en place et dans les temps. Il souligne un bémol côté bénévoles, il semble que les reports et les restrictions sanitaires freinent l'engagement bénévole. Le Comité d'Organisation s'est donc saisi de cette problématique pour aller chercher des bénévoles vers le CDOS 24 notamment. Une formation de « Juges de lignes » est prévue le 15/16 janvier sur le Championnat Départemental de la Dordogne à St Pierre de Chignac. La vidéo et diffusion est prise en compte par la Fédération pour les samedis et dimanches.

Un questionnaire est en place pour la diffusion le jeudi et vendredi. L'organisation met en place du développement autour de cet événement et notamment des contacts sont pris pour le sport en entreprise. Le Comité d'Organisation met en place des partenariats avec l'USEP et l'UNSS pour encourager la pratique dans les clubs affiliés. De son côté, dans cette logique de développement, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton met en place une réunion avec les clubs non affiliés et les invite à voir les matchs du Championnat de France. Les membres du CA discutent ce jour de la programmation des diverses réunions Ligues et Comités sur les 4 jours d'événements. Des



courriers vont partir bientôt vers les élus et Comités pour inviter les uns et les autres sur les différents temps évoqués.

## **6- Point RH**

Il y a une réflexion autour de la création d'un Comité d'Entreprise au sein de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton. Ce n'est pas une obligation légale mais c'est possible à partir de trois salariés. Cela a un coût de 30€ par mois et par salarié qui serait pris en charge par la Ligue. La cellule RH pense que c'est un plus que l'on offre aux salariés et que le côté innovant montre une nouvelle fois la volonté de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton d'aller de l'avant et être précurseur d'un fonctionnement qui n'existe pas encore dans les autres Ligues ou instances fédérales.

Un positionnement du CA est demandé pour une prise de décision avant la fin de l'année 2021. Un élu met en avant que la question des « Tickets Restaurant ». Les démarches de renseignements ont été faites, pour l'instant le coût freine la Cellule RH puisque cela reviendrait à environ 9000€ par an. La question posée est « Est-ce que l'on estime important de mettre en place ce CE au sein de la Ligue ? »

Une abstention sur le vote, le reste des personnes présentes vote pour.

La cellule RH va engager les démarches pour adhérer et mettre en place un Comité d'Entreprise. Un point RH est fait sur le travail des salariés. Des satisfactions et insatisfactions. Pensons positif et notons l'investissement des trois arrivants. Le directeur est vraiment satisfait de leur travail et note aussi que la majorité des salariés ont trouvé leur place au sein de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton. Notons le départ bientôt de notre service civique et l'arrivée d'un nouveau service civique en Master 2, qui aura pour mission de travailler principalement autour de l'organisation du Future Séries.

## **7- Point Site Internet**

Nous avons confié la mise en place du site à une stagiaire qui a fait normalement son travail mais le site n'était pas assez protégé contre des attaques. Le site a été piraté et n'est plus accessible. La cellule communication va donc investir 2000€ vers un professionnel pour la mise en place d'un Site Internet qui sera opérationnel à la mi-janvier. La volonté est de professionnaliser pour sécuriser au maximum contre les cybers attaque.

## **8- Question diverses**

La question des bénévoles est mise sur la table par une élue.

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton - Maison Régionale des Sports  
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE  
☎ 05.56.51.55.43 - ✉ [contact@lnaqbad.fr](mailto:contact@lnaqbad.fr)  
SITE : <http://lnaqbad.fr/>  
N° SIRET : 34302263800047



Le désengagement des bénévoles au niveau de l'arbitrage et du Juge Arbitrage notamment. Il faut que la Ligue réfléchisse à mettre en place des obligations légales pour les clubs qui veulent organiser des tournois et pourquoi pas participer à des interclubs. Des obligations existent aujourd'hui mais elles doivent être appliquées absolument. Et nous devons avoir une réflexion sur d'éventuelles nouvelles obligations pour les clubs.

Une autre question est soulevée par rapport au calendrier de la Ligue et du positionnement des différents tournois. Les avis divergent quant aux règles que nous devons appliquer. Des questionnements sont aussi existants quant à la protection des championnats départementaux et des règles que nous devons mettre en vigueur pour les mettre en avant. Nous convenons que ces questions devront être abordées lors du prochain CA à Boulazac, en ajoutant aussi un sujet non abordés par manque de temps : L'organisation de l'International Jeunes Nouvelle Aquitaine.

Fin du CA à 13h45

Le président,

Guillaume GUERDER